


BARRE Angélique

De: BARRE Angélique
Envoyé: mardi 3 septembre 2013 11:28
Objet: Prim's : Invitation Atelier SOLIDEA du 26-09



Bonjour,

Les clubs d'entreprises de  **CCI LE MANS SARTHE** ont le plaisir de vous inviter à la présentation de **SOLIDEA**, **nouveau dispositif de financement de projets d'entreprise**.
Vous pourrez ainsi échanger avec Michel Page, chargé du développement.

Atelier SOLIDEA
Jeudi 26 septembre
16h – 18h
CCI Le Mans Sarthe

« Une vingtaine de dirigeants d'entreprises sarthois (PME - PMI - ETI) de tous secteurs d'activités a engagé la création d'une société de caution financière coopérative baptisée SOLIDEA. Cette action de fond se veut une réponse forte et collective aux difficultés d'accès des PME au financement bancaire court et moyen terme. Elle s'étendra dans un second temps pour améliorer leur structure financière, et notamment leur niveau de fonds propres souvent jugé insuffisant par les banques.

Les objectifs de SOLIDEA sont les suivants :

- Faciliter l'accès aux financements bancaires d'une large catégorie d'entreprises aujourd'hui pénalisées par leur statut, leur secteur d'activité, la faiblesse de leur structure financière, voire un accident de trésorerie (ex : faillite d'un débiteur),
- Encourager les projets à potentiel en garantissant le financement pour débloquer l'accès au crédit.
- Faciliter l'accès au crédit en mutualisant le risque et générer un effet levier auprès des banques,
- Réduire au minimum la caution personnelle du chef d'entreprise en respectant le niveau de prudence requis par les banques.

Pour cela, le projet est d'apporter aux entreprises de la Région des Pays de la Loire des garanties sur des prêts bancaires finançant les investissements productifs ou le cycle d'exploitation, en complément des garanties apportées notamment par OSEO Groupe BPI et la Région des Pays de la Loire.

Ce qu'il faut retenir :

SOLIDEA n'a pas vocation à « vendre » de la garantie mais à en faire bénéficier uniquement ses associés. Donc les demandes de garantie que nous serons amenés à engager dès octobre-novembre ne seront accessibles qu'aux entreprises qui auront adhéré à SOLIDEA.

Ticket d'entrée : 100 € (achat d'une part sociale SOLIDEA) + contribution au fonds de garantie via le compte courant SOLIDEA : 100 €/salarié avec plancher 500 € (5 salariés mini) et plafond à 7500 € (75 salariés et + si l'entreprise veut aider à un niveau supérieur).

Garantie accessible à partir d'octobre (si le fonds de garantie est constitué) d'en cours de crédit court, moyen et long terme. Cautionnement d'un montant de 50 à 300 k€ (de montant garanti et non de la transaction).

Prise de risque supérieure aux autres structures telles qu'OSEO Groupe BPI. Intervention en substitution ou en complément d'OSEO Groupe BPI afin de réduire voire supprimer la caution personnelle du dirigeant de plus en plus imposée par les banques. »

L'équipe de SOLIDEA

Consulter la présentation complète : [cliquez ICI](#)

Merci de vous inscrire par retour de mail avant le 17 septembre.

Entreprise :

Nom, prénom et fonction du(des) participant(s):

Tél :

Cordialement

Angélique Barré
Responsable service Industrie
Animatrice du Prim's
CCI du Mans et de la Sarthe
1 bd René Levasseur 72 000 Le Mans
Tél 02 43 21 00 31
Mail abarre@lemans.cci.fr